



TARIFS 2025 /2026

IMPORTANT!

- Pour toute nouvelle inscription : **150 € vous seront demandé à l'inscription :**
- 80 € d'arrhes qui viendront en déduction de votre facture annuelle
 - 70 € de frais de dossier **non remboursable**

Ecole Internationale

Contribution familiale
 Ecole internationale **jusqu'au CE2**
 Section internationale pour les CM1/CM2

Demi-pension : 3 ou 4 jours (*calculé sur le calendrier 24/25*)
Repas occasionnel : 8 € Demi-pensionnaire : 7,20€
 Etude / garderie : forfait
 + 3 € par séance

Tarif mensuel
(sur 10 mois d'oct à juillet)

81,5 €
81,5 €
102 €

96,6 €

20 €

Tarif annuel

815 €
815 €
1 020 €

966 €

200 €

Collège

Contribution familiale
 Parcours bilingue **pour les 5 / 4 / 3**
 Section internationale **pour les 6 / 5**
 Demi-pension : 3 ou 4 jours (*calculé sur le calendrier 23/24*)
Repas occasionnel : 8 € Demi-pensionnaire : 7,20€
 Etude / garderie : forfait
 + 3 € par séance

112,5 €
112,5 €
148 €
91,7 €

20 €

1 125 €
1 125 €
1 480 €
917 €

200 €

Lycée

Contribution familiale
 Section internationale
 Demi-pension : 3, 4 ou 5 jours (*calculé sur le calendrier 23/24*)
Repas occasionnel : 8 € Demi-pensionnaire : 7,20€

122,5 €
143 €
110,6 €

339 €

1 225 €
1 430 €
1 106 €

3 390 €

Internat
 Chambre (2 250€) + repas soir et matin

Adhésion APEL

25 €

2,50 €

Fonds de solidarité

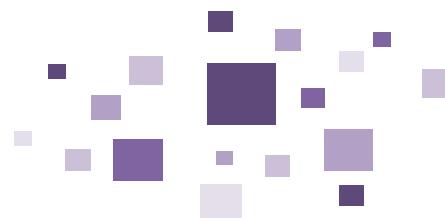
Contribution basée sur le volontariat en vue d'apporter une aide financière à l'établissement (projets, investissements, équipements... :
 90 € (9€ par mois), 180 € (soit 18 € par mois), 270 € (soit 27 € par mois)

Réduction familiale

50% sur la scolarité la moins élevée à partir du 3^{ème} enfant.

Subvention Repas

La Métropole accorde une aide sur les repas pour les **collégiens**.
 Cette aide sera déduite sur la facture une fois par trimestre
 Si QF inférieur à 400 : aide de **2,50€ par repas**
 Si QF compris entre 401 et 800 : aide de **1,20€ par repas**



TARIFS ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 2025 /2026

IMPORTANT!

Pour toute nouvelle inscription : **150 € vous seront demandé à l'inscription :**

- 80€ d'arrhes qui viendront en déduction de votre facture annuelle
- 70€ de frais de dossier **non remboursable**

Tarif mensuel

Prélèvement en 10 fois d'oct à juillet

Tarif annuel

Contribution familiale

CPGE - BCPST / PC - PCSI
BTS SAM 1 / SAM 2
BTS CI 1 / CI2
BTS FED 1 / FED 2
BTS PI 1 / PI 2

214 €
189 €
189 €
189 €
189 €

2 140 €
1 890 €
1 890 €
1 890 €
1 890 €

Internat

Chambre

Repas (*basé sur le calendrier 24/25*)

CPGE -BCPST 1 / PCSI
CPGE - BCPST2 / PC

326,50 €

3 265 €

BTS SAM 1
BTS SAM 2

169,70 €
158,70 €

136,70 €
107 €

136,70 €
110,70 €

136,70 €
135,70 €

126,70 €
110,70 €

1 697€
1 587 €

1 367 €
1 070 €

1 367 €
1 107 €

1 367€
1 357 €

1 267€
1 107 €

BTS CI 1
BTS CI 2

BTS FED 1
BTS FED 2

BTS PI 1
BTS PI 2

Repas

Prix du repas pour un élève interne : Matin : 3,20 €, Soir : 7,20 €

Fonds de solidarité

Contribution basée sur le volontariat en vue d'apporter une aide financière à l'établissement (projets, investissements, équipements... : 90 € (9€ par mois), 180 € (soit 18 € par mois), 270 € (soit 27 € par mois)

Facturation

* Une facture est établie **annuellement** mi-septembre et prélevée en 10 fois d'octobre à juillet

NDA - MONTANTS DES CONTRIBUTIONS FAMILIALES 2024 /2025

IMPORTANT!

Pour toute nouvelle inscription : **150 € vous seront demandé à l'inscription :**

- 80€ d'arrhes qui viendront en déduction de votre facture annuelle
- 70€ de frais de dossier **non remboursable**

Catégories	Tranches	Tarif « Unique » Pour le premier enfant inscrit à NDA	Tarif « Plusieurs » Pour les deuxièmes, troisièmes...
A	Inférieur ou égal à 3 430 €	45,2 €	37,2 €
B	De 3 341 € à 5 335 €	56,7 €	48,10 €
C	De 5 336 € à 7 241 €	66 €	53,80 €
D	De 7 242 € à 9 146 €	80,90 €	69,50 €
E	De 9 147 € à 11 052 €	93 €	81 €
F	De 11 053 € à 12 958 €	106,90 €	92,90 €
G	De 12 959 € à 14 864 €	118,30 €	103,60 €
H	De 14 865 € à 16 769 €	131,50 €	116,70 €
I	Supérieur à 16 770 €	144 €	126,30 €

Calcul du montant de la scolarité

Pour se situer dans une catégorie, il faut prendre :

Revenu fiscal de référence + Prestations familiales (Allocations familiales + APL + autres), **divisés** par le **nombre de parts**.

Le nombre de parts est égal au **nombre d'enfants à charge** augmenté de **deux unités**. Les deux unités représentent les parents qu'ils soient 1 ou 2 foyers. Ce système a pour avantage de ne pas défavoriser les personnes qui vivent seules avec leurs enfants.

Exemple : un couple avec 2 enfants a un revenu fiscal de référence de 30 000 € auxquels s'ajoutent 1 189 € de prestations familiales annuelles :



Total des ressources :

30 000 € + 1 189 € = **31 189 €**

Cette famille sera en catégorie D

Nombre de parts :

2 + 2 enfants = **4**

Quotient familial :

31 189 : 4 = **7 797 €**

Demi-pension	Repas pour un demi-pensionnaire (à partir de 3 jours) : 6,70€ Repas occasionnel : 7,50€
Etude / garderie	Forfait 200 € (soit 20 € par mois) + 2,80 € par séance et 1 € pour la garderie du matin Etude / garderie occasionnelle : 7 €
Frais annexes	Activités culturelles, sportives maternelles : 60 € (soit 6€ par mois) Activités culturelles, sportives primaires : 80 € (soit 8€ par mois) Fichiers en classes primaires : entre 10 et 25 € (suivant les classes)

Fonds de solidarité

Contribution basée sur le volontariat en vue d'apporter une aide financière à l'établissement (projets, investissements, équipements... : 90 € (9€ par mois), 180 € (soit 18 € par mois), 270 € (soit 27 € par mois)

TARIFS LYCEE PROFESSIONNEL SAINT JOSEPH 2025 /2026

IMPORTANT!

Pour toute nouvelle inscription : **150 €, 160 € ou 190 €** vous seront demandés à l'inscription :

- 25 € de frais de dossier **non remboursables**

Classes	Tarif mensuel (sur 10 mois d'oct à juillet)	Arrhes à verser à l'inscription	Tarif annuel
3ème Prépas Métiers	67 €	160 €	830 €
CAP ✓ OOL (Opérateur Opératrice Logistique) ✓ EPC (Equipier Polyvalent du Commerce)	66 €	150 €	810 €
BAC Professionnel ✓ AGORA (Gestion Administrative) ✓ Métiers de l'Accueil, du Commerce (Option A) et de la vente (Option B) ✓ Logistique ✓ Transport	72,50 €	190 €	915 €
CAP ✓ Monteur en Installations Thermiques ✓ Monteur en Installations Sanitaires ✓ Electricien	74,50 €	190 €	935 €
BAC Professionnel ✓ Installateur en Chauffage, Clim, En. Renouvelables (ICCR) A la place de : TISEC Tech. en Inst des Systèmes Ener et Clim ✓ Maintenance et Efficacités Energétique (MEE) A la place de : TMSEC Tech. Maint. des Systèmes Ener. et clim. ✓ Métiers du froid et des Energies Renouvelables (MFER) A la place de : TFCA Tech. du froid et du Cond. d'air	74,50 €	190 €	935 €
Mention Complémentaire ✓ Technicien en Energie Renouvelable Option A et B	41 €	190 €	600 €

Demi-pension

Repas pour un demi-pensionnaire : 6,20 € (abonnement sur 3, 4 ou 5 jours)
La demi-pension viendra s'ajouter à la scolarité. **Toute période commencée est due.**
Repas occasionnel : 7,20 €

Facturation

- Une facture est établie **annuellement** mi-septembre et prélevée en 10 fois d'octobre à juillet.
- En cas de démission, **tout trimestre commencé est du**.

Fonds de solidarité

Contribution basée sur le volontariat en vue d'apporter une aide financière à l'établissement (projets, investissements, équipements... : 90 € (9€ par mois), 180 € (soit 18 € par mois), 270 € (soit 27 € par mois)